

fultera soit employé à remettre les dites villes dans un état florissant.

Il paroît une ordonnance du département de la guerre au conseil-permanent, concernant la discipline que les troupes doivent observer tant dans leurs quartiers que pendant les marches. Il leur est défendu d'exiger des habitans, des voitures, du fourrage ou toute autre denrée, sans paiement, sous les peines les plus sévères. Cette ordonnance partage l'armée de la couronne en trois divisions ; celle de la Grande-Pologne qui fera commandée par le lieutenant-général baron de Goltz ; celle de la Petite-Pologne, aux ordres du comte de Brühl, grand-maître de l'artillerie de la couronne ; & celle de l'Ukraine & de la Podolie, sous Mr. Stempkowski, castellan de Kiovie, avec le grade de lieutenant-général.

Quelques russes & certain nombre de polonois en vinrent aux mains, il y a quelques jours, dans un des fauxbourgs de cette ville. La patrouille arriva pour les séparer, mais leur nombre de part & d'autre s'étoit si fort accru, qu'ils chassèrent la patrouille jusqu'à la garde & poursuivirent leur combat jusqu'à ce qu'un détachement d'uhlands vint les disperfer. Comme cette bagatelle pourroit occasionner un tumulte général, les commandans sont convenus que les patrouilles de nuit auront des fusils chargés, & que ceux qui s'y opposeront, pourront être tués sur le champ, s'ils ne se rendent pas. Quelques compagnies du régiment de